**833 Un rapport sur les Frères musulmans présenté en conseil de défense le 21 mai**



Paris - Un rapport sur le mouvement des Frères musulmans et son « entrisme » sera au cœur d’un conseil de défense présidé par Emmanuel Macron le 21 mai, a déclaré dimanche 11 mai le ministre de l’Intérieur Bruno Retailleau. Publié le 11 mai 2025 à 15:29. l'Opinion (avec AFP)

Invité lors du Grand Jury RTL/M6/Le Figaro/Public Sénat à confirmer la date de cette réunion pour évoquer ce rapport tenu pour l’instant secret, le ministre a répondu « qu’il y aura bien ce conseil de défense qui sera présidé par le chef de l’État ». « Il sera bien le 21 mai et pour moi c’est fondamental parce que cela signifie que cette question va être placée au cœur de l’État et de l’interministériel », a-t-il ajouté en évoquant « une menace pour la République ».

Ce rapport n’est pas publié « parce qu’il est classifié confidentiel défense » et renferme des informations « qui, si elles étaient connues, y compris de ceux qui sont dans ce rapport, pourraient les renseigner », mais une « version allégée » devrait être diffusée à une date encore à fixer, selon lui.

**Interdiction**. Ce rapport pourrait-il proposer l’interdiction des Frères musulmans ? « Non, parce que le problème des Frères musulmans, c’est qu’il y a peu de choses dans la confrérie secrète » mais « c’est l’entrisme », a rétorqué le ministre. « Les Frères musulmans ont inventé la matrice politique de l’islamisme, mais ils ont un discours très très lisse. Et, aujourd’hui, on n’arriverait pas à constituer des preuves pour une dissolution », a-t-il développé.

« En revanche, là où on peut taper et c’est ce que l’on fait (…), c’est sur l’entrisme dans les clubs de sport, dans les écoles Al Kindi par exemple, c’est la question d’Averroès, la question de leur propre institut de formation à Château-Chinon, dans la Nièvre, qui vient d’être perquisitionné », a poursuivi Bruno Retailleau.

**Renseignements**. Le ministre avait annoncé il y a deux semaines son intention de rendre public « dans quelques jours » un rapport « accablant », « constitué à partir de renseignements des services les plus qualifiés de l’État », sur le « frérisme , les frères musulmans et leur entrisme ».

Le gouvernement avait confié en mai 2024 une mission à deux hauts fonctionnaires sur « l’islamisme politique et la mouvance des Frères musulmans », chargée de rendre un rapport à l’automne 2024. Ces travaux sont présentés comme étant dans la droite ligne du discours des Mureaux (Yvelines) sur le séparatisme prononcé par Emmanuel Macron en 2020 et qui a débouché sur la loi sur les principes et valeurs de la République de 2021.